



LE BILAN DE COMPÉTENCES

Parce que l'expérience est une richesse, et que le changement est possible soyez acteurs de votre parcours professionnel.

Vous vous demandez :

- Vers quel métier me reconverter ?
- Comment sécuriser un changement professionnel ?
- Comment valoriser mes compétences et mes expériences ?
- Comment retrouver du sens dans mon travail ?

Le bilan de compétences est une solution pour vous accompagner dans votre carrière !



Le Bilan de Compétences s'adresse à toute personne souhaitant faire le point sur ses compétences, clarifier ses aspirations personnelles pour sécuriser une transition ou une reconversion professionnelle durable.

Ce dispositif permet :

- D'impulser un changement professionnel
 - De faire le point sur sa carrière.
- D'identifier les compétences (transférables ou managériales)
 - De découvrir de nouvelles compétences.
- De construire un projet professionnel solide en ayant pris en compte les freins périphériques.
 - De lever les freins qui peuvent ralentir l'évolution

Objectifs de la prestation :

- Trouver une dynamique professionnelle
- Analyser les compétences professionnelles et personnelles
 - Explorer les valeurs et les motivations
- Construire un projet professionnel réaliste et motivant
- Définir un plan d'action concret pour atteindre vos objectifs

Modalités d'accès :

Accessible à tous, cette prestation peut être financée par différents moyens : CPF, plan de développement des compétences (employeur ou autres), ou bien d'autres dispositifs de financement selon votre situation. Un entretien préalable gratuit et sans engagement (45 minutes) avec un consultant dédié vous permettra d'étudier la solution la plus adaptée à votre projet.

Déroulé et Méthodes

Phase 1 - Diagnostic : Comprendre votre situation

- Entretien individuel préliminaire gratuit (45 min) : analyse de la demande et des besoins, présentation du dispositif et des financements possibles définition de vos objectifs
- Entretien d'exploration et de diagnostic : Validation des objectifs et co-construction du calendrier personnalisé.

Phase 2 : Investigation & Dynamisation

- Entretiens individuels réguliers : Exploration des moteurs de motivation, des aspirations, passation de tests de personnalité et d'intérêts professionnels, et co-construction du plan d'action en fonction du plan validé.
- Travail personnel guidé : Recherches documentaires sur le marché de l'emploi local et les opportunités métiers.

Phase 3 – Conclusion et suivi et sécurisation - 2 mois après le bilan

- Co-construction d'un plan d'action sur le projet validé et remise officielle du Document de Synthèse confidentiel.
- Suivi post bilan : Entretien de suivi à froid pour faire le point sur l'état d'avancement de votre projet. (à 6 mois)

Engagement qualité IF86

- Accompagnement individualisé réalisé par des consultants expérimentés dans l'insertion professionnelle
- Confidentialité des entretiens
- Le document de synthèse reste votre propriété exclusive
- Référent handicap et psychologue du travail disponibles
- Conformité QUALIOPI
- Evaluation : questionnaire de satisfaction de fin de formation à chaud et à froid (+ 60 jours)

Handicap : Nos sites de Châtellerault et Poitiers sont accessibles aux PMR. Pour toute situation de handicap, contactez notre Référente Handicap pour une étude personnalisée de vos besoins